

Le français à Parkton : de la *back yard* au centre d'appel

Annette Boudreau et Lise Dubois

Numéro 14, automne 2002

Les francophonies canadiennes minoritaires à l'aube du XXI^e siècle

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005181ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005181ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)
1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Boudreau, A. & Dubois, L. (2002). Le français à Parkton : de la *back yard* au centre d'appel. *Francophonies d'Amérique*, (14), 29–36.
<https://doi.org/10.7202/1005181ar>

COMMUNICATIONS

LE FRANÇAIS À PARKTON : DE LA BACK YARD¹ AU CENTRE D'APPEL

Annette Boudreau
et Lise Dubois
Université de Moncton

Au cœur du volet sociolinguistique de l'étude sur Parkton² qui est présentée ici se trouve le français : le français comme objet de mobilisation politique et sociale des francophones, les répercussions de cette mobilisation sur son usage et les représentations entourant le français dans toutes ses dimensions d'usage.

En prenant comme exemple l'étude de l'évolution du français dans le quartier de Parkton (Moncton), nous pensons pouvoir cerner les changements considérables qu'a connus le français du Nouveau-Brunswick dans son ensemble depuis une cinquantaine d'années, tant du point de vue de la forme que du point de vue du statut et de l'étendue de son usage. Langue jadis limitée aux domaines de la vie quotidienne, langue sans reconnaissance officielle parlée par une minorité souvent défavorisée sur les plans économique et social, le français au Nouveau-Brunswick est devenu une langue officielle ayant un statut d'égalité avec l'anglais, une langue dont l'usage s'est répandu dans des institutions, des milieux et des domaines desquels il avait été exclu pendant longtemps. Cependant, l'introduction du français dans les sphères de l'activité politique, sociale et économique ne s'est pas opérée sans heurt, tant au sein de la société de langue française que de celle de langue anglaise. Aujourd'hui, à l'ère de la mondialisation, les francophones participent de plus en plus à des réseaux économiques et politiques internationaux, et cette participation accrue ne peut qu'avoir des répercussions non seulement sur la place du français du Nouveau-Brunswick au sein de ces réseaux, mais aussi sur les pratiques langagières des francophones eux-mêmes. Selon les termes de Monica Heller, « les francophones se transforment en transformant le monde qui les entoure³ ».

Quant aux représentations linguistiques, elles désignent les idées, préjugés ou images que les locuteurs d'une langue se font à l'égard de leur langue, de leur parler ou d'une autre langue, d'un autre parler. Les études en

sociolinguistique montrent que les représentations linguistiques sont de puissants facteurs de progrès, de maintien ou même d'abandon d'une langue.

Méthodologie

Aux fins de cette étude sur l'évolution du français vue par le prisme de Parkton et sur les représentations linguistiques des résidants du quartier, nous nous sommes fondées sur des entrevues faites par l'équipe de recherche avec des résidants, anciens ou actuels, du quartier en question et sur des émissions radiophoniques sur Parkton réalisées par l'équipe de *Temps d'arrêt* de Radio-Canada Atlantique. Vingt-six personnes, soit seize femmes et dix hommes, ont été interviewées, la plupart par deux personnes engagées dans la recherche, une professeure et une assistante de recherche. Parmi les témoins, dix-huit ont été choisis au hasard, deux ont été choisis parce qu'ils avaient vécu une trajectoire personnelle intéressante et les six autres ont été retenus à la suite de leur témoignage diffusé à la radio de Radio-Canada Atlantique dans le cadre des émissions produites sur Parkton, parce que leurs propos s'inscrivaient particulièrement bien dans la problématique identitaire liée à la langue. L'âge des témoins varie entre 23 et 91 ans.

Nous avons constaté que le partage des entrevues selon les générations illustre le mieux les transformations en ce qui concerne la place du français dans la vie des habitants et dans la société néo-brunswickoise en général. Nous avons donc classé les entrevues selon trois grandes catégories, plus ou moins étanches : d'abord, la génération des premiers arrivants à Parkton ; puis, la génération de ceux qui y sont nés, qui y ont été scolarisés et qui, dans certains cas, y habitent toujours, génération qui se situe aujourd'hui dans la tranche d'âge des plus de 50 ans ; enfin, la troisième génération englobe des personnes qui sont à l'heure actuelle soit au début ou au plein cœur de leur vie professionnelle. Ce découpage par générations correspond *grosso modo* à trois étapes importantes de la vie du français en Acadie : le français, langue de la minorité, évoluant comme langue « Low » dans un rapport diglossique avec la langue de la majorité – l'anglais, en l'occurrence ; le français, objet de revendications identitaires, sociales et politiques qui mènent à l'expansion des domaines d'utilisation du français ; et, enfin, le français, langue de travail pour un nombre croissant de francophones et dont la connaissance se transforme en compétence monnayable tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la communauté⁴.

Nous avons choisi de ne présenter qu'un seul témoin par génération pour illustrer d'abord la place grandissante du français dans la vie des résidants sur trois générations, puis les différences dans les représentations qu'entraîne cette évolution.

Le français à travers les générations à Parkton

La première génération : les premiers arrivants

Attirés à Moncton par les emplois, les premiers arrivants à Parkton venaient surtout de la campagne environnante. À l'époque, c'est-à-dire dans les années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, Moncton était un centre ferroviaire important où l'un des principaux employeurs était la société *Canadian National* (le CN). Parkton est venu à être connu sous le nom de *French Village* par les anglophones.

Les témoins de cette génération sont très peu scolarisés. Premièrement, la majorité d'entre eux avaient peu de moyens financiers ; ensuite, il était inhabituel d'aller à l'école longtemps (il fallait travailler pour aider la famille) ; finalement, il n'existait pas d'école secondaire française à Moncton. Même l'enseignement au primaire était donné en anglais dans le premier quart du siècle.

La nette distribution des deux langues, soit le français et l'anglais, selon les domaines d'utilisation ressort clairement dans les propos des témoins qui font partie de la génération fondatrice de Parkton. Ainsi le français était réservé aux activités familiales, paroissiales et scolaires. L'anglais était reconnu comme langue du travail, surtout dans ce quartier ouvrier, langue des échanges commerciaux, langue des soins de santé dans certains cas et langue de l'État.

Ce net partage des domaines d'utilisation était caractéristique des collectivités de langue française à l'extérieur du Québec avant la Révolution tranquille. En effet, ces communautés francophones urbanisées depuis peu se trouvaient en quelque sorte marginalisées par rapport à la société anglophone dominante, ou du moins dans une situation socio-économique nettement inférieure. Ainsi, ces communautés ont cherché à tisser des liens internes serrés, ce qui s'est fait à Parkton, comme dans de nombreuses communautés francophones au Canada, au moyen de la paroisse francophone (Notre-Dame-de-Grâce) et, dans une moindre mesure, de l'école.

Cette structure sociale n'est pas sans avoir eu d'effets sur les représentations que les résidents avaient de leur langue. Par exemple, voici un extrait d'un des témoins de cette première génération :

nos ancêtres là / les parents même là / si t'essayais de parler le bon
français là / ils se moquaient de ça / parce qu'eux autres c'était du
chiac constamment / un mot en français un mot en anglais

Dans cette citation, l'informateur fait allusion aux pressions communautaires exercées pour que tout le monde s'exprime de la même façon. James Milroy (1992) a nommé « norme de consensus » du groupe (*consensus norm*⁵) celle qui guide et dicte les pratiques linguistiques d'une communauté particulière, norme plus ou moins éloignée de la norme prescriptive selon la force cohésive de la communauté. Cette norme détermine fortement le

vernaculaire d'une communauté ; plus les liens sont serrés à l'intérieur de la communauté, plus les normes linguistiques y sont immuables. En effet, les lois qui régissent les comportements linguistiques à l'intérieur d'un groupe sont souvent aussi codées que les normes officielles ; les membres d'une petite communauté ne sont pas toujours libres de parler comme ils le veulent. Comme l'utilisation du français était limitée à la sphère privée de l'activité humaine, le répertoire de la langue était lui-même réduit, ce qui impliquait que toute transgression par rapport à la norme communautaire était sanctionnée socialement. Le conformisme linguistique s'imposait. Ce témoin ajoute dans la conversation qu'aujourd'hui, il essaie de parler le bon français mais que c'est difficile pour lui. Il y a donc chez lui, selon les termes de Bourdieu, « reconnaissance sans connaissance⁶ ».

La deuxième génération

Plusieurs événements importants dans l'histoire du français et de la société francophone canadienne et acadienne, tant sur le plan national que sur le plan provincial ou local, ont marqué l'enfance et l'adolescence des répondants qui font partie de ce deuxième groupe. Tout en s'inscrivant dans un mouvement mondial de reconnaissance des minorités⁷, ces événements sont aussi le fruit de la mobilisation politique et sociale des francophones canadiens. Nul besoin de les rappeler ici.

Toujours est-il que les revendications des Acadiennes et Acadiens à la fois pour une plus grande place dans les institutions politiques (par exemple, la fonction publique) et pour des institutions qui leur appartiennent (soit dans les domaines de l'éducation et des soins de santé) ont en grande partie porté fruit. Par conséquent, leur langue devait « composer avec les nouvelles réalités⁸ » : l'expansion du nombre de domaines d'utilisation du français en Acadie et ailleurs au Canada, c'est-à-dire l'introduction du français dans des domaines d'où il était exclu, a nécessairement entraîné des changements sur le plan linguistique pour lui permettre de répondre aux exigences de la communication moderne. Ces changements vont notamment de la mise au point ou de la création et de l'implantation de terminologies plus ou moins techniques pour désigner en français les choses qu'on désignait jusqu'alors en anglais à la réduction des formes concurrentes pour favoriser la standardisation, en passant par la diversification registrale dans le but d'adapter le style à la situation de communication, c'est-à-dire l'acquisition de « styles » qui conviennent à des situations de communication débordant le cadre conversationnel avec les proches.

Les changements qu'opère une langue dans sa recherche de l'adéquation entre les besoins communicationnels croissants des locuteurs et les styles linguistiques ne sont pas implantés du jour au lendemain dans l'usage ni dans les pratiques d'une communauté linguistique sans occasionner plusieurs types de réactions : ou bien on les adopte, ou bien on y oppose une certaine résistance, voire un rejet catégorique, ou bien on se sent aliéné devant la nou-

velle forme. Les habitants de Parkton, où règne une forte norme de consensus, éprouvent pour la plupart une certaine aliénation lorsqu'ils sont confrontés au registre formel ou officiel. Ainsi, par exemple, l'un des témoins de la deuxième génération raconte son étonnement devant la variété du français dans les nouveaux manuels scolaires de langue française à l'école Vanier, manuels scolaires obtenus à coup de manifestations publiques et de pressions exercées sur le conseil scolaire anglophone :

ben je m'en rappelle quand on s'avait battu nous autres pour nos livres francophones [...] on avait fait des marches / ah oui pour que nos livres soient en français / pis une fois qu'on avait eu les livres français / on disait tout quoi ce qu'on a fait ça pour / parce que là on comprenait plus rien nous autres

Pour les témoins de la deuxième génération qui ont habité à Parkton longtemps, la transition a été difficile entre le français populaire et le français plus « légitime », celui des manuels scolaires par exemple, nécessaire à certaines fonctions sociales. Naturellement, tout dépend de la trajectoire personnelle et professionnelle de la personne. Cette même témoin qui avait manifesté pour obtenir des manuels français est venue, plus tard dans la vie, à exercer des fonctions exigeant un français formel : l'écart qu'elle ressent entre sa langue et la langue requise est grand et lui cause des problèmes. Pour elle, ceux qui parlent le français dit légitime font partie d'un autre monde :

souvent je vais parler à des Acadiens par exemple à l'université [...] ou au centre X pis j'écoute les personnes parler français pis je me dis *geez* j'aimerais je pourrais parler comme ça *geez* j'aimerais ça je pourrais sortir ces mots-là / j'aimerais je pourrais faire ces phrases-là parce que je les ai pas

Elle fait part de la difficulté qu'elle a éprouvée devant l'acquisition de formes standard :

je m'en rappelle un moment donné ils [Radio-Canada] voulaient me parler de la pauvreté pis faillit que j'apprenne un mot pis c'était une maison à prix modique / pis j'avais travaillé toute la mautadite après-midi pour apprendre un une maison à prix modique tu sais / fait que pour moi ça vraiment été un cheminement si tu veux

Sa vision de la norme est assez rigide en ce sens qu'elle n'en conçoit qu'une, ce qui agit fortement sur son sentiment d'insécurité linguistique manifeste. On peut donc affirmer, avec Bourdieu⁹, que l'interaction qui a lieu durant un échange linguistique dépasse les bornes du linguistique. Si l'échange linguistique est en fait un échange symbolique où l'énoncé reçoit sa valeur selon des critères stylistiques ou esthétiques et non fonctionnels, le discours sera valorisé ou non. Le locuteur qui veut que ce qu'il a à dire ait un effet ou soit écouté adaptera son discours en fonction des critères qu'il croit

susceptibles de rendre son discours acceptable, donc en fonction de sa relation sociale avec son interlocuteur. Ce phénomène, qui consiste à modifier son discours pour y obtenir des profits sur le marché linguistique, est le propre de ceux qui se sentent dominés et qui, dans un sens, acceptent cette domination. La situation est déjà difficile pour les locuteurs qui ressentent cette domination sans pour autant parler une langue qui s'éloigne du français légitimé ; elle est désastreuse pour une personne dont le français porte les traces très visibles d'un environnement anglophone. Or c'est exactement ce qui se passe dans le cas de notre témoin qui, sur le marché officiel, tente d'adopter des stratégies qui lui permettent de recourir à un discours pour en retirer les bénéfices, mais il y a douleur devant l'échec de ses manœuvres (ou du moins échec dans son esprit).

après ça j'ai commencé à faire des conférences / et j'avais commencé un petit peu à améliorer mon français / mais dans mes conférences je sortais avec des mots que / dans mes conférences quand même c'était des professeurs pis c'était du monde avec le vocabulaire / pis euh je m'en rappelle un moment donné que il y a quelqu'un qu'avait fait / qu'avait ri de moi / c'était des francophones / pis je m'en rappelle euh reconduire au travail pis j'avais pleuré / parce que j'avais dit tu sais c'est pas de ma faute pis je fais l'effort / pis j'ai jamais oublié ça que j'avais pleuré parce que c'était des francophones qu'avaient ri de moi /

Elle ressent donc une dépossession de son être et un rejet par les siens de son identité linguistique.

La troisième génération

Les témoins classés dans la troisième génération sont ceux et celles qui ont pu profiter des gains marqués par les générations précédentes. En effet, ils ont grandi dans une société qui faisait de plus en plus de place à leur langue maternelle. Qui plus est, en raison du nombre croissant d'institutions acadiennes, les membres de cette génération, qu'ils soient originaires de Parkton ou non, pouvaient aspirer au travail en français, aspiration qui exerce sur les résidents de Parkton une pression particulière en les obligeant à acquérir d'autres registres de langue. En effet, selon une témoin de cette génération qui compte parmi les ressortissants de Parkton qui ont accédé aux études universitaires, c'est à l'école secondaire qu'elle se rend compte que le français de Parkton ne répond pas à tous ses besoins communicationnels :

à arriver à [la polyvalente] comme étudiante euh c'était là que j'ai commencé à réaliser que / notre français de Parkton était pas le même que Memramcook il était pas le même pis ça a été un grand réveil pour moi ça là / quand arrivée à l'université / bon ben ça c'est une autre histoire [...] arrivée à l'université j'avais vraiment l'impression que a mon français était pas adéquat

De toute évidence, les tensions demeurent entre les différents registres de langue chez les témoins de la troisième génération, mais elles ne sont pas vécues de la même façon. La vision d'une norme monolithique, la même pour tous et dans toutes les situations de communication, s'effrite. C'est uniquement dans cette tranche d'âge que l'on voit l'émergence d'une certaine contre-légitimité linguistique¹⁰. En effet, les témoins de cette génération n'acceptent pas aussi facilement que leur langue soit stigmatisée. Ils sont conscients de leurs lacunes, en vocabulaire surtout, mais ne souhaitent pas pour autant se départir de leur accent ou de certaines expressions archaisantes typiques du milieu. La témoin cultive des représentations plus ou moins favorables sur sa langue et celle de son quartier, ce qui ne l'empêche pas de décider de prendre sa part du gâteau et de se dire que la langue française lui appartient autant qu'à tous ceux qui la parlent et qui viennent d'ailleurs.

quand j'ai arrivé à l'université / pis j'entendais les gens dire ah ben les gens de Moncton ils parlent chiac ils parlent mal ils parlent cecitte ils parlent ça / pis là un bout de temps là j'étais comme / un peu blessée par ça / mais là après ça je m'ai révolté je me suis dit / 'garde / j'ai eu les mêmes livres que vous-autres / j'ai eu la même éducation que vous-autres pis c'est pas des gens d'Edmundston ou de Campbellton ou / Dieu sait où Saint-Basile ou n'importe où / qui va venir à Moncton pis me dire que dans mon milieu je suis pas capable de parler français / fait que cette / pis c'te révolte-là pour moi c'était très sain

Elle montre dans le passage suivant comment elle s'est lentement réappropriée sa langue, une langue française dont certains termes lui semblaient étrangers :

ok là je me pratiquais pis là j'arrivais avec des mots pis j'avais des beaux mots / parce que mon vocabulaire a toujours été très très bon / à l'écrit / à l'oral je pensais ça sonnait assez bizarre sortir de ma bouche j'étais comme blabla / ça sonnait même pas comme des mots français finalement / les premières présentations que je faisais je pensais wouou moi j'ai dit ce mot-là pis / après un bout de temps ces mots-là ils ils deviennent presque comme / c'est comme c'est très naturel pour moi maintenant / dire ces mots-là / pis je m'en aperçois aussi que à force de les dire même avec mes parents / que mes parents sont rendus / mon père moi j'ai eu mes enfants là / pis mon père dit p'us des *trucks* / pis il dit p'us des *cars* / pis il dit p'us ces choses-là avec avec mes enfants / il va dire 'garde Julien 'garde le camion dehors / 'garde pis même l'autre soir il dit 'garde le camion remorque dehors j'ai manqué de crever juste là

Conclusion

L'examen des entrevues faites auprès de ces trois groupes de témoins révèle que la situation linguistique du quartier s'est radicalement modifiée depuis sa fondation : alors qu'il formait une enclave qui assurait la survie du

français et de l'identité des francophones venus s'y installer à la fin des années 1940 et au début des années 1950, aujourd'hui sa population de langue française est beaucoup moins importante, malgré le fait que la langue française occupe indéniablement une plus grande place dans l'ensemble de la société néo-brunswickoise, la ville de Moncton comprise. C'est pourquoi certains résidants de cette dernière génération choisissent de le quitter pour vivre en français, comme l'exprime cette témoin en parlant d'un autre quartier de la ville reconnu pour son caractère français :

c'est tout français pis on a décidé [...] on aimait plutôt ça là que d'aller dans un quartier où-ce que / tu sais là c'est plutôt anglais

On constatera que plus le français prend de la place dans la vie des gens, par exemple dans la vie professionnelle, plus on voudra l'utiliser dans les autres sphères de la vie.

NOTES

1. Le terme *back yard* dans notre titre vient d'un poème de Guy Arsenault, originaire de Parkton, intitulé *Tableau de back yard*, dans lequel le poète évoque le paysage et la vie quotidienne de Parkton (Guy Arsenault, *Acadie Rock*, Moncton, Éditions Perce-Neige [édition revue et augmentée], 1994, p. 39-48).

2. Le projet « Parkton » comporte une étude multidisciplinaire sur le quartier ouvrier du même nom, qui fait partie de la ville de Moncton et où habitait pendant près d'une trentaine d'années (1950-1980) une forte concentration d'Acadiens. L'équipe regroupe Guylaine Poissant (sociologie), Phyllis LeBlanc (histoire), ainsi qu'Annette Boudreau et Lise Dubois (codirectrices du Centre de recherche en linguistique appliquée), toutes professeures à l'Université de Moncton.

3. Monica Heller, « Langue et identité : l'analyse anthropologique du français canadien », dans Jürgen Erfurt (dir.), *De la polyphonie à la symphonie. Méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français du Canada*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, p. 22.

4. Depuis les années 1990, la ville de Moncton est devenue la « capitale » des centres d'appel. En effet, en 2000, on en comptait plus de 40. Ces centres d'appel, qui desservent souvent un large territoire, misent sur le bilinguisme de la population monctonienne.

5. James Milroy, *Linguistic Variation and Change*, Oxford, Blackwell Publishers, 1992.

6. Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayot, 1992.

7. William F. Mackey, *Bilinguisme et contact des langues*, Paris, Éditions Klincksieck, 1976.

8. Heller, « Langue et identité ».

9. Bourdieu, *Ce que parler veut dire*.

10. Plusieurs auteurs ont écrit sur la contre-légitimité linguistique : Bourdieu, *Ce que parler veut dire* ; William Labov, *La sociolinguistique*, Paris, Éditions de Minuit, p. 24 ; Gabriel Manessy, « Vernacularité, vernacularisation », dans Didier de Robillard et Michel Beniamio, *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, p. 407-417 ; Milroy, *Linguistic Variation*, p. 210. La contre-légitimité linguistique se définit comme la prise de conscience chez les locuteurs de la spécificité de leur langue et du fait qu'elle est reconnue comme variété distincte ; la contre-légitimité s'exprime souvent par les artistes, par exemple, dans la poésie ou la chanson.